



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 13 décembre 2021

Intervention de **Vincent OTEKPO**

Délibération n° 1 : Rapport d'activité 2020 de Nantes métropole

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs,

Le rapport annuel de Nantes métropole comprend en page 202 une rubrique intitulée "Urbanisme opérationnel et études". Celle-ci fait mention de plusieurs études dont je cite quelques unes pour illustrer mon propos :

- Étude de stratégie et de programmation urbaine et étude déplacements du quartier Atlantis.
- Rapports d'étude urbaine et de déplacements remis fin 2020.
- Étude de programmation sur le renouvellement urbain de la Route de Vannes. La Phase 1 sur les orientations et les invariants serait achevée, peut-on lire dans la rapport de Nantes Métropole.

J'observe que ces études sur le territoire de Saint-Herblain n'ont pas été portées à la connaissance du Conseil municipal. Je suis donc étonné qu'il soit demandé au conseil municipal de ce jour de prendre acte de ce rapport incomplet. Si le Conseil municipal est cohérent, nous devons demander que cette délibération soit retirée de l'ordre du jour. Il ne paraît pas concevable de prendre acte d'un rapport dont les tenants et les aboutissants nous échappent.

Permettez-moi de vous rappeler Mesdames et Messieurs les conseillers , Monsieur le Maire, qu'au conseil municipal du 15 février dernier notre Conseil avait émis un avis favorable au Pacte de Gouvernance annexé à une délibération et Monsieur le Maire avait été autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération. Ce pacte métropolitain "affirme le renforcement du lien entre la métropole et les communes, notamment au sein des sept pôles de proximité, et la volonté de partager l'action métropolitaine avec l'ensemble des élus municipaux, au-delà des seuls élus au Conseil métropolitain. Ce Pacte métropolitain comprend une partie 3 intitulée : "Faire métropole" : les élu-e-s communaux. Elle prévoit une conférence métropolitaine des pôles de proximité





Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

qui réunit tous les élus des communes afin de partager les avancements, les bilans des contrats territoriaux, des politiques publiques et des projets territoriaux sur le territoire, ainsi que les perspectives. Force est de constater qu'à ce jour, il s'agit plutôt d'un vœu pieux, sans qu'on puisse l'imputer à la crise sanitaire.

Enfin, le rapport prévoit que "la métropole met à disposition des élu-e-s municipaux un fond documentaire et tout autre support permettant le partage de l'information utile aux élus municipaux dans l'exercice de leur fonction". Les études que j'ai citées ci-dessus font partie de ces informations utiles.

Merci de votre attention



Citoyen-nés  
engagé-es